

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 81 (1940), p. 109-112

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1940__81__109_0

© Société de statistique de Paris, 1940, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

V

BIBLIOGRAPHIE

Annuaire des statistiques du travail, 4^e année, 1939. Bureau International du Travail, 1 vol. 240 pages. Genève 1939. 8 francs suisses.

Le quatrième *Annuaire des statistiques du travail* que vient de publier le Bureau International du Travail, en édition bilingue anglaise et française, est composé selon le même plan que les précédents. Quelques tableaux ont été supprimés, des tableaux nouveaux les ont remplacés, tandis que d'autres étaient remaniés et révisés. Les données relatives aux conditions du travail et aux questions sociales dans les divers pays, qui constituent le corps du volume, sont complétées par une annexe consacrée aux indices économiques les plus importants, fournis par le Service d'études économiques de la S. d. N.; heureux exemple de collaboration entre les deux grands organismes internationaux de Genève.

Tel qu'il se présente, ce volume, qui fait le plus grand honneur au Service de statistique du B. I. T. et à son chef, M. Nixon, offre un tableau d'ensemble des statistiques officielles ou autres, publiées dans les divers pays sur toutes les questions concernant les conditions d'activité et d'existence des travailleurs du monde entier; une liste des publications utilisées est donnée en annexe et permet aux personnes désireuses d'obtenir des renseignements plus détaillés de remonter aux sources.

Quand on songe à la variété des groupes ethniques ou politiques qui se partagent les terres habitées, à la diversité des civilisations et de leur degré de développement, aux conditions si différentes dans lesquelles s'exerce le travail humain suivant les pays, les climats, les spécialités professionnelles, on se demande naturellement si les statistiques ainsi juxtaposées sont bien comparables, par exemple en ce qui concerne les salaires et le coût de la vie. Cette difficulté fondamentale, qui recèle tant de pièges dans l'interprétation des chiffres mis en regard, n'a certes pas échappé aux statisticiens éprouvés qui ont rassemblé et mis en ordre cette masse de chiffres. Dans la préface, ils font connaître au lecteur qu'ils se sont efforcés de faire ressortir le mieux possible le caractère et la signification des chiffres fournis pour chaque pays. Des notes introductives, placées en tête de chaque chapitre, font connaître la source et la portée des renseignements recueillis, rappellent les caractères particuliers de chaque espèce de statistique et les réserves qu'exige la comparaison des résultats numériques afférents aux divers pays. On ne saurait trop insister sur ces réserves et sur les précautions qui s'imposent; la bonne comparabilité des données relatives au coût de la vie par exemple est l'un des problèmes pratiques les plus difficiles sur lesquels ait à s'exercer la sagacité des statisticiens du travail.

C'est ainsi encore que la diversité des nomenclatures industrielles ou professionnelles usitées dans les divers pays crée des difficultés pour toutes les données relatives à l'emploi et au chômage, aux heures de travail et aux salaires. Les catégories for-

mées ne sont pas toujours bien comparables, alors même que les dénominations employées sont semblables. Pour faciliter les comparaisons, ces statistiques sont toutes ordonnées d'après une liste type placée en tête du volume.

Signalons encore que les indices contenus dans l'*Annuaire*, ont été systématiquement ramenés à la même année de base 1929 (ou à une année aussi voisine que possible, quand on ne pouvait prendre 1929).

Après ces quelques observations d'ordre général, on énumérera brièvement les matières groupées dans les principaux chapitres et qui concernent 57 pays.

Tout d'abord la population totale et la *population active* d'après la situation professionnelle par branche d'activité; les réserves qu'exige le rapprochement de ces chiffres sont exposées dans une notice préliminaire et de nombreuses notes.

Viennent ensuite les données relatives à l'*emploi* et au *chômage*, indiquées par année de 1929 à 1938; par mois depuis 1936. Le pourcentage mondial du chômage, pour les pays que l'on a pu faire entrer dans la statistique, s'élève progressivement de 5,4 en 1929 à 21,1 en 1932 et revient à 11,4 en 1938. (Voir les graphiques de la page 23.) Naturellement le mouvement est très variable suivant les pays.

La statistique des *heures de travail* par industrie, heures effectuées et durée normale hebdomadaire ne présentent pas moins d'intérêt et sont également développées.

Les tableaux relatifs aux *salaires* portent d'abord sur le niveau des salaires en général, puis sur chaque industrie ou profession, ensuite sur les salaires horaires en octobre 1938, enfin sur le montant total des salaires payés. Une note introductive précise la nature des chiffres fournis pour chaque pays : salaires nominaux (taux de salaires; gains effectifs horaires, journaliers ou hebdomadaires, etc.); salaires réels, calculés en appliquant aux indices des salaires nominaux, les indices du coût de la vie.

Le chapitre suivant est consacré aux statistiques sur les *prix de détail* et le *coût de la vie*; un tableau spécial fournit des éléments pour le difficile problème de la comparaison des loyers de logements ouvriers dans les divers pays.

Ensuite sont groupés les renseignements concernant les enquêtes sur les *budgets familiaux* qui fournissent les bases indispensables pour le calcul d'indices du coût de la vie correspondant à des faits réels. Ces budgets fournissent matière à des classements suivant les dépenses par catégories de revenu et au calcul de consommations alimentaires moyennes par unité de consommation; ces dernières données sont ramenées à la même unité-type par l'application d'échelles de conversion, indiquées dans un article de la *Revue internationale du Travail* de mai 1939.

Enfin, viennent les tableaux relatifs aux *migrations*, aux *conflits du travail* et aux *indices économiques* déjà mentionnés.

Ce trop bref résumé suffira, nous l'espérons, pour donner une idée de la riche documentation ainsi offerte au statisticien, à l'économiste, au sociologue. Elle représente un énorme travail de recherche, de coordination et d'analyse. Il faut noter, en effet, qu'il ne s'agit pas seulement de chiffres cueillis dans de nombreuses publications émanant d'une soixantaine de pays, ce qui éviterait déjà une tâche que ne pourraient aborder la plupart des chercheurs isolés. Le B. I. T. ne juxtapose pas seulement les chiffres pris ailleurs, il calcule lui-même, d'après les données, de nombreuses moyennes, ou fait les corrections nécessaires pour les rendre mieux comparables, comme on a eu l'occasion de le signaler.

C'est ainsi que cet *Annuaire*, précieux instrument de travail, évite de longues et fastidieuses recherches, épargne du temps et rend possibles des études qui ne pourraient sans lui être abordées. Le seul danger à éviter serait d'oublier les réserves formulées par les auteurs de l'*Annuaire* eux-mêmes, en ce qui concerne la comparabilité internationale de toutes ces statistiques; il y a dans cette comparabilité, des degrés qu'il ne faut pas oublier. Et rappelons pour terminer, l'observation qui clôt la préface du volume; souvent formulée, elle gagne à être répétée : les comparaisons dans le temps pour une même donnée (sous réserve des changements de méthode) sont généralement plus significatives que les comparaisons dans l'espace, c'est-à-dire, entre les divers pays à des dates correspondantes.

Michel HUBER,

* *

El potencial economico de Espana, Antonio DE MIGUEL, 1 vol. in-8, 326 pages, Madrid 1935.

Ce volume de M. A. de Miguel, membre de l'Institut international de Statistique, est parvenu à notre Société avec un retard qu'expliquent des événements encore présents à toutes les mémoires. On peut supposer que l'auteur avait pour but de tracer de la structure économique de son pays et des possibilités de son évolution, un tableau aussi complet que possible, une sorte de bilan qui aurait permis, après quelques années, de mesurer les progrès accomplis. Malheureusement, les ruines accumulées par la guerre civile ont largement modifié certaines perspectives et le tableau de 1935 ne correspond plus, sur bien des points, aux conditions actuelles, alors que se développe et s'amplifie l'effort de reconstruction économique auquel il faut souhaiter un rapide succès.

Quoiqu'il en soit, l'ouvrage de M. de Miguel, nous fournit un tableau très complet des conditions générales de l'économie espagnole, telle qu'elle se présentait en 1935.

Après un exposé général, agrémenté de rappels historiques, l'auteur expose successivement l'état de l'agriculture en Espagne et ses perspectives, puis les possibilités de développement industriel.

Des chapitres spéciaux sont ensuite consacrés aux branches industrielles les plus développées dans ce pays : industries textiles, pétrole, industrie sucrière, sidérurgie, fabriques de ciment, houillères, sériciculture, industrie du tabac, industries forestières, industries agricoles, production vinicole et oléicole, usines hydroélectriques, pêcheries, etc...

Le volume se termine par une synthèse des résultats et un essai d'évaluation de la richesse et du revenu national.

Malgré les transformations subies depuis 1935, ce volume qui fait grand honneur à M. de Miguel, sera un précieux guide pour tous ceux qui voudraient se faire une idée précise de la structure économique de l'Espagne actuelle.

Michel HUBER.

VI

CORRESPONDANCE

Notre excellent collègue, M. Jean Lescure, nous a adressé la lettre suivante, qui intéressera certainement ceux de nos collègues qui fréquentent notre bibliothèque.

MON CHER SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

Le discours prononcé par mon collègue honoraire Ch. RIST, en prenant la présidence de la Société de Statistique, m'amène à vous demander l'insertion, dans le Journal de la Société, de ces quelques lignes destinées à compléter ce discours.

La salle des Études Économiques et Statistiques de la Faculté de Droit, que tous les membres de la Société connaissent bien, puisqu'elle est leur bibliothèque et le lieu de réunion des séances du Conseil de la Société, est maintenant dotée de deux machines à calculer utilisées déjà par les meilleurs de nos étudiants. Elle est pourvue

d'un service de conjonctures. Les murs de la salle sont tapissés de graphiques (prix, production, bilan de la Banque de France, etc...), tenus à jour par les assistants de la salle. Et j'espère bien qu'un jour, suivant l'exemple de la Société de Statistique, l'Institut de Recherches Économiques acceptera de fondre sa bibliothèque avec celle de la Société de Statistique. Nous pouvons lui promettre de nombreux lecteurs, (ces lecteurs qui lui manquent) parmi les 12.000 étudiants de la Faculté de Droit, les 600 à 700 candidats au certificat (doctorat) d'économie politique, parmi les 200 candidats préparant chaque année des thèses économiques, parmi nos 30 à 40 candidats à l'agrégation des Facultés de Droit.

C'est, à mon avis, une supériorité de nos Universités françaises que l'association du Droit et de l'Économie politique. L'Allemagne, qui avant la guerre de 1914, les séparait, les avait réunies, après sa défaite. Et nous n'avons pas à souhaiter la création de Facultés des Sciences Économiques. Sans doute, des incompatibilités d'humeur ont pu se manifester jadis en France entre juristes et économistes; mais elles ont disparu. La statistique la plus rigoureuse établit le succès des enseignements économiques donnés dans les Facultés de Droit. Rien ne saurait justifier un divorce, dont souffriraient nos milliers d'étudiants en droit, qui donnent à notre grand pays, des cadres hors de pair dans la politique, l'administration, le barreau, la finance, sans parler du commerce et de l'industrie, et pour lesquels une formation juridique et économique est indispensable.

Les Facultés des Sciences Économiques, malgré leur si beau titre, compteraient en France peu d'étudiants. Les études économiques deviendraient un luxe que bien peu pourraient s'offrir. Évitions, aujourd'hui plus que jamais, de trop considérer les étoiles, et serrons toujours de plus près les réalités.

Veillez agréer, mon cher Secrétaire Général, l'expression de mes bien cordiaux sentiments.

Jean LESCURE,

*Professeur à la Faculté de Droit de Paris,
Directeur de la Salle des Études Économiques et Statistiques
de la Faculté de Droit de l'Université de Paris.*

Le Gérant : R. WALTHER.
